

# Ruines du vieux village d'Allan et Croix de Siméon



Randonnée n°2395684

Une randonnée proposée par ceros

Cette randonnée en direction des ruines du vieil Allan vous permet d'admirer un panorama de la vallée du Rhône entre Donzère et Cruas. Elle alterne sur une première partie des sentiers en sous-bois larges et dégagés, puis à mi-parcours vous découvrirez la Croix Siméon. Le sentier se fait alors plus étroit et sinueux toujours à l'ombre et abrité.

<b>Durée :</b>	3h20	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	9.56km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	206m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	208m	<b>Région :</b>	Dauphiné
<b>Point haut :</b>	375m	<b>Commune :</b>	Allan (26780)
<b>Point bas :</b>	206m		

## Description

Le départ se fait au parking du vieil Allan.

**(D/A)** Montez par le chemin goudronné, puis de terre pour arriver à l'entrée des ruines.

**(1)** Entrez dans le vieux village par la porte Sud, prenez le deuxième chemin à droite pour monter par l'escalier et arriver sur le haut du village. Ressortir par les deux portes successives au Nord de l'enceinte.

**(2)** Une fois sorti, laissez le chemin large de droite qui descend, pour prendre à droite le plus petit qui monte.

**(3)** À la patte d'oie, prenez le chemin qui monte sur la gauche et continuez jusqu'au croisement au niveau de ce large espace dégagé.

**(4)** Descendez sur la droite sur ce chemin forestier large, bordé de pin, puis plus loin vous apercevez légèrement en hauteur, sur votre gauche un chemin parallèle qui vous accompagne.

**(5)** Sur votre gauche l'allée de pin disparaît, vous apercevez mieux alors le chemin parallèle et le votre qui se rejoignent. Prenez tout droit cette portion très courte plus herbeuse pour rejoindre à gauche le chemin qui monte. À la patte d'oie, prenez à droite le chemin presque plat. À la patte d'oie suivante, toujours à droite puis 10 m plus loin montez à gauche le chemin plus étroit sous les pins pour arriver à la Croix de Siméon à proximité d'un pylône de ligne électrique.

**(6)** Juste avant la croix, obliquez dans le chemin de droite qui redescend puis de suite à gauche par le chemin le plus pentu.

**(7)** Quittez le sous bois pour le longer sur 15 m à droite, ignorez la large piste et restez sur le chemin étroit (non matérialisé sur la carte) tout de suite à droite qui s'enfonce dans les ronces et la végétation dense vers le Nord-Ouest. Ne prenez pas le chemin large en face de vous.

**(8)** La pente se fait raide mais très courte, des marches sont créées par les racines. Suivez en face le chemin qui monte légèrement puis qui descend. Le chemin est creusé en son milieu par le passage de l'eau. Rejoignez une piste.

**(9)** La suivre à droite et poursuivez sur la droite à la prochaine bifurcation. Sortir du bois et continuer tout droit.

**(10)** À la route goudronnée, tournez à gauche. Montez à droite le Chemin de Fontvieille, passez plus loin la barrière métallique sur

## Points de passages

- D/A Parking du vieil Allan**  
N 44.498847° / E 4.795991° - alt. 229m - km 0
- 1 Porte des ruines**  
N 44.496911° / E 4.795916° - alt. 245m - km 0.27
- 2 Sortie de l'enceinte**  
N 44.498426° / E 4.798244° - alt. 280m - km 0.57
- 3 Montée à gauche**  
N 44.497224° / E 4.804863° - alt. 289m - km 1.19
- 4 Large chemin forestier**  
N 44.501628° / E 4.817315° - alt. 309m - km 2.35
- 5 les chemins parallèle sont en vu de se rejoindre.**  
N 44.491853° / E 4.818985° - alt. 312m - km 3.71
- 6 Avant la Croix Siméon**  
N 44.484967° / E 4.822293° - alt. 373m - km 4.56
- 7 Bifurcation à droite**  
N 44.480217° / E 4.82248° - alt. 327m - km 5.24
- 8 Croisement**  
N 44.484627° / E 4.818103° - alt. 281m - km 5.87
- 9 Bifurcation à droite**  
N 44.483425° / E 4.812417° - alt. 235m - km 6.51
- 10 Route**  
N 44.489716° / E 4.807106° - alt. 209m - km 7.73
- D/A Parking du vieil Allan**  
N 44.498885° / E 4.795991° - alt. 228m - km 9.56

le chemin de terre pour revenir dans le vieux village et au point de départ (D/A).

## Informations pratiques

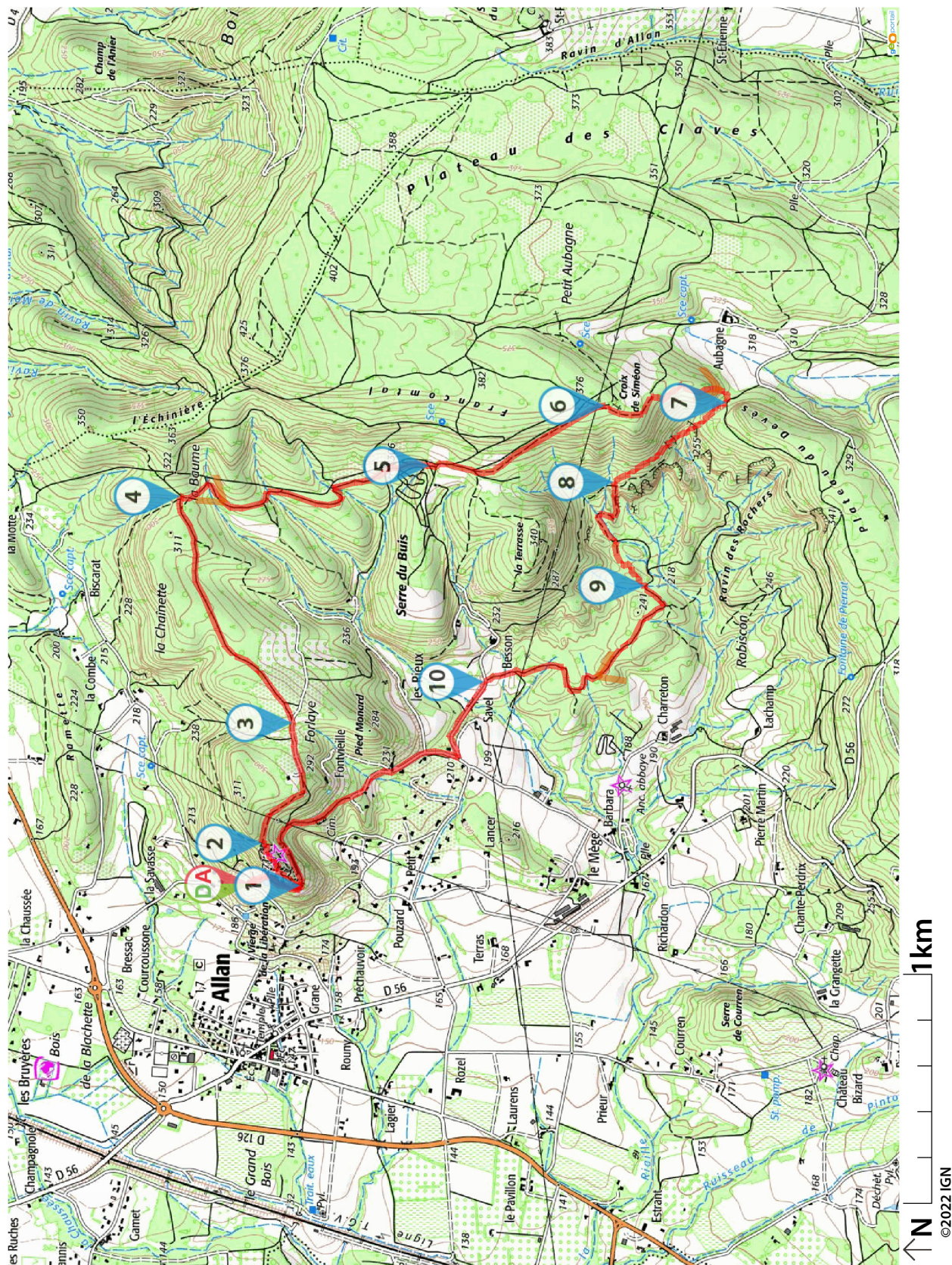
### A proximité

Vous pouvez vous balader à votre guise dans les ruines mais **attention des panneaux indique qu'il y a des risques d'éboulement à certains endroits.**

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-ruines-du-vieux-village-d-allan-et-croix/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

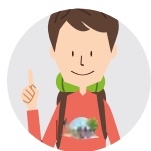




# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

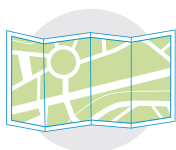
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



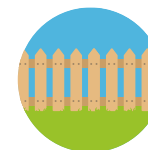
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**